

 → **CE QUE PRÉVOIT LE PROJET**

Tracé

- > **Le long de la nouvelle infrastructure de tramway** (lorsque les emprises le permettent)
- > Reliant les itinéraires existants à l'Est de Crémieu et à l'Ouest de Meyzieu pour créer un **axe régional entre Arandon et Lyon**
- > Formant **l'armature régionale pour les réseaux cyclables locaux**



Usages, services, aménagements

- > Itinéraire **accessible à tous les modes actifs** (piétons et vélos)
- > D'une largeur de **3 mètres lorsque les emprises le permettent**
- > **Maintien de la végétation existante lorsque cela est compatible** avec les enjeux techniques et de sécurité de l'aménagement

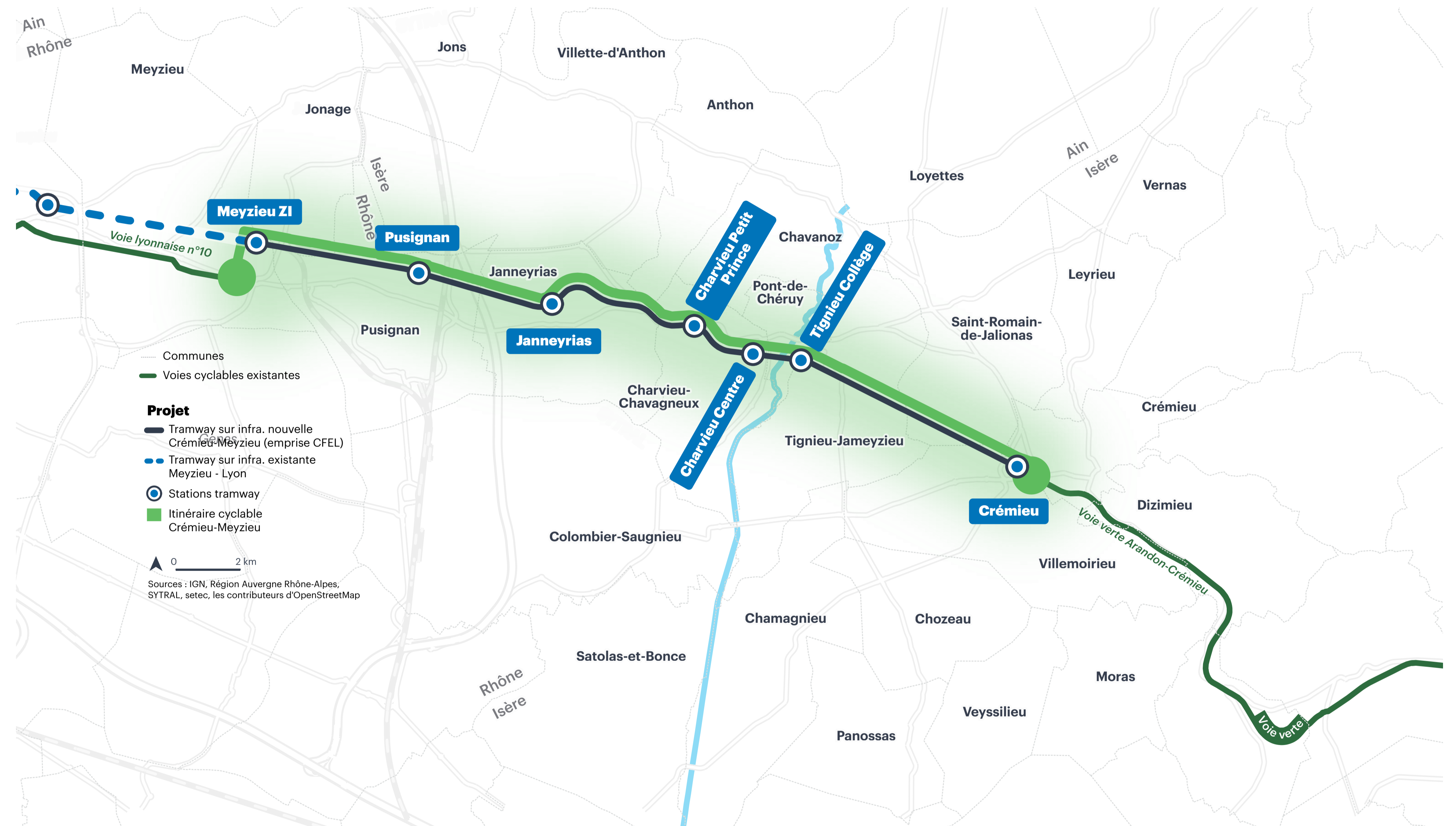


Schéma-type d'insertion de la voie vélo aux abords des stations



Un itinéraire cyclable ouvert aux piétons qui offre une solution complémentaire au tramway créant une nouvelle armature régionale pour les réseaux cyclables locaux.

Des services, usages et aménagements qui restent à préciser dans la suite des études.